

Communiqué de presse

Paris, le 18 octobre 2008

CP/SG/JT/538/08

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) disposera d'un nouveau siège parisien au printemps 2010

En présence de Nicolas Sarkozy, Président de la République française, et de François Fillon, Premier ministre français, Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, et Alain Joyandet, Secrétaire d'État à la Coopération et à la Francophonie français, ont signé ce samedi, à Québec, en marge du XII^e Sommet de la Francophonie, une Convention relative à la mise à disposition de locaux pour installer le nouveau siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Situé au 19-21 de l'avenue Bosquet, dans le 7^e arrondissement de Paris, l'immeuble totalise une surface de 8 656 m² et permettra le regroupement, dans un site unique, de tous les agents de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ainsi que des bureaux de liaison pour les opérateurs et pour l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. La Maison de la Francophonie devrait ouvrir ses portes au printemps 2010.

La France met cet immeuble, entièrement aménagé et équipé, à la disposition de l'Organisation internationale de la Francophonie pour une durée de cinquante ans, renouvelable par accord explicite. L'OIF participe au financement de l'opération à hauteur du produit de la cession de ses immeubles dans l'État du siège.

L'aboutissement de cet engagement témoigne de l'attachement de la France à la Francophonie.

CONTACTS PRESSE

-
- **Julie Tilman**, attachée de presse du Secrétaire général - julie.tilman@francophonie.org
 - **Anissa Barrak**, chef du service de communication de la Francophonie - anissa.barrak@francophonie.org
 - **Nathalie Heneman**, chargée des médias - nathalie.heneman@francophonie.org